



## BILLET DE LA SEMAINE

*L'Hebdomadaire d'Information  
et de sensibilisation en ligne*

Année 1 Numéro 8

Du 03 au 07 juillet 2023



**DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Tel: (+235) 66298621 / 66324081 / 63045678**

Page 1

Site web DGI: <https://dgi.td>

facebook DGI: [facebook.com/commdgi](https://facebook.com/commdgi)

L'essentiel de la semaine du 03 au 07 juillet 2023



Directeur Général des Impôts  
**MBAIRARI BARI HENRI**

### Editorial

#### UN SEUL OBJECTIF: OPTIMISER LES RECETTES FISCALES

La stratégie adoptée c'est croiser les regards et les orienter vers l'objectif. Voilà qui est établi. Des missions d'imprégnation à l'extérieur du pays, des rencontres de suivi interne, des missions d'assistance technique des partenaires, des ateliers de renforcement des capacités et de mise à jour du Code Général des Impôts. Tout pour parvenir à la mobilisation optimale des recettes fiscales.

*La DIC*



Directeur Général des Impôts Adjoint  
**HASSAN BAKHIT DJAMOUS**



Dans le cadre de la coopération sud sud, une délégation de la DGI du Tchad conduite par son Directeur Général a séjourné à Cotonou au Bénin . L'objectif de cette mission est de s'imprégner de l'expérience de la DGI du Bénin pour la mise en place du système de facture normalisée et électrique annoncé dans la loi de finances 2023 du Tchad. Il faut signaler que le Bénin a expérimenté avec succès le système de la facture normalisée avec la forte mobilisation des recettes de la TVA, l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude

Le Directeur Général des Impôts Adjoint a reçu ce mercredi 6 juillet 2023, la délégation du FMI en mission d'assistance technique en administration fiscale du programme d'appui sur financement du Fonds. Cette mission s'appuiera également sur les résultats de l'évaluation TADAT d'avril dernier. Elle visera l'évaluation du niveau de mise en œuvre du plan de renforcement de l'administration de la TVA, proposera des mesures correctives ou additionnelles de renforcement des capacités. Elle identifiera enfin les actions concrètes dans le but de l'atteinte des objectifs assignés à la DGI par la Loi de Finances 2023.

### VEILLER AUX GRAINS

Sous la supervision de la Direction de la Législation, du Contentieux et des Relations fiscales Internationales, une équipe des Inspecteurs des Impôts et des partenaires, particulièrement l'Ordre des Experts Comptables s'est penchée à la relecture et la mise à jour du Code Général des Impôts dont la dernière codification date de 2016. C'était au cours d'un atelier de cinq (5) jours à Bakara.

Cet atelier fait suite aux séances des travaux préalables de rassemblement, d'introduction et d'agencement des Lois de finances de 2016 à 2023 et des textes fiscaux non codifiés. Ce traitement préalable a été assuré par un groupe de techniciens de la Direction Générale des Impôts.



Les participants à la séance de clôture de l'atelier de relecture et de mise à jour du Code Général des Impôts.



Le Directeur Général des Impôts Adjoint, **HASSAN BAKHIT DJAMOUS**, clôturant les travaux de l'atelier en compagnie du Directeur de la Législation, du Contentieux et des Relations Fiscales Internationales, **SIKASSA ESDRAS**.



Une photo de famille a consacré la fin des travaux

Le Directeur Général des Impôts, **MBAIRARI BARI HENRI** et son Adjoint **HASSAN BAKHIT DJAMOUS**, leurs Directeurs techniques et responsables des services rattachés en séance de travail avec les experts du FMI en mission d'assistance technique à l'Administration fiscale.

Cette mission dont l'objectif est de passer en revue tous les projets de réformes appuyés par le Fonds Monétaire International, travaillera avec tous les services de la DGI concernés par les différentes réformes. Elle se servira des résultats de l'évaluation TADAT d'avril dernier pour mesurer le niveau de mise en œuvre du plan de renforcement de l'administration de la TVA. La mission proposera des mesures correctives ou additionnelles de renforcement des capacités, identifiera des actions concrètes dans le but de l'atteinte des objectifs assignés à la DGI par la Loi de Finances 2023.



L'équipe de la mission du FMI est composée respectivement de droite vers la gauche, de Monsieur **RENE OSSA**, Chef de mission, Messieurs **SYLVAIN NGNEBA**, Conseiller Résident du FMI auprès du Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics, **BASSIROU SAMBA NIASSE**, Expert FMI et **PIERRE-ADRIEN WANDJA** (FAD/FMI).



L'équipe de la mission en séance de travail avec les Directeurs techniques et autres responsables de la DGI. C'était sous la présidence du Directeur Général des Impôts Adjoint.



La mission poursuit ses travaux avec les différents services de la Direction des Grandes Entreprises. C'était en sa séance du 7 juillet 2023 dans les locaux de ladite direction, en présence du Directeur des Grandes Entreprises, **SALEH HISSEIN BECHIBO**.